

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 7 AVRIL 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-02-17 FIN-(7.1) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

DATE DE CONVOCATION : 31 MARS 2022

DATE DE PUBLICATION : 12 AVRIL 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI C.), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON E.), STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT J-F), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER A-H), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET T.), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION F.), COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET L.), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ à compter de la 2022-02-28), LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de GUEGUEN M.), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE M. à compter de la 2022.02.28), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM O.), LALVEE Lucette (ayant la procuration de DICANDIA C.), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	COLLET Thierry, AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, DOHR Hervé, MANSION François, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, ORDITZ Jackie, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2022-02-27 : 9 avis de procuration. De la 2022-02-28 à la fin : 10 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2022-02-27 : 54 Présents. De la 2022-02-28 à la fin : 53 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la fin : 63 VOTANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
 Vu le Débat d'orientation budgétaire du 24 février 2022 ;
 Vu l'affectation des résultats 2021 ;
 Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie en date du 22 mars 2022,

Le Président et le Vice-président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2022 de la Communauté de Communes Terres Toulaises (budget annexe Eau Potable 70007).

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Monsieur DOMINIAK s'abstenant, décide :

- d'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de l'Eau Potable de la Communauté de Communes Terres Toulaises comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (70007)

BALANCE GENERALE :

<i>en €</i>	Dépenses	Recettes
Investissement	6 124 225,35	6 124 225,35
Fonctionnement	6 369 095,09	6 369 095,09
TOTAL	12 493 320,44	12 493 320,44

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

<i>en €</i>	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	5 824 225,35	300 000,00	4 182 371,26	1 941 854,09
Fonctionnement	4 577 241,00	1 791 854,09	6 219 095,09	150 000,00
TOTAL	10 401 466,35	2 091 854,09	10 401 466,35	2 091 854,09

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
 Fabrice CHARTREUX